

LES TRIPTYQUES DU NOUVEAU CODE PÉNAL

Cycle
de 9
conférences



Une analyse novatrice
et détaillée du nouveau
livre I^{er} du Code pénal

9 CONFÉRENCES

18 HEURES de formation

3 triptyques de 3 conférences de 2 heures

Novembre 2024 / Mars 2025 / Mai 2025

Sous la coordination de **Damien Scalia**,
Christine Guillain et **Laurent Kennes**

 EN PRÉSENTIEL

 À DISTANCE

 **UCLouvain**
SAINT-LOUIS BRUXELLES

 **UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES**


ANTHEMIS

LES TRIPTYQUES DU NOUVEAU CODE PÉNAL

Sous la coordination de **Damien Scalia**,
Christine Guillain et **Laurent Kennes**

Après 160 ans de bons et loyaux services, il est temps d'enterrer le Code pénal de 1867 pour apporter « précision, cohérence et simplicité » au droit pénal. C'est ainsi que **le nouveau Code pénal**, qui entrera en vigueur en 2026, est **présenté par ses rédacteurs et par le législateur**.



À bien des égards, le pari est réussi :

- ▶ le nouveau livre I^{er} du Code pénal met fin à la division tripartite des infractions et des peines ;
- ▶ supprime les mécanismes de correctionnalisation et de contraventionnalisation ;
- ▶ instaure une nouvelle échelle de peines qui place au centre de la répression les peines restrictives de liberté ;
- ▶ inscrit nombre de principes généraux dans la loi ;
- ▶ clarifie les notions telles que la participation criminelle, la tentative, le concours d'infractions.

Les nouveautés, importantes et bienvenues, font enfin entrer la matière pénale dans la modernité.



Ce cycle de conférences mis en place à l'occasion de la parution de l'ouvrage, « **Le nouveau Code pénal : commentaire article par article** » est composé de 9 conférences regroupées en 3 triptyques et propose une **analyse novatrice et détaillée du nouveau livre I^{er} du Code pénal**.



Nos intervenant.es, des **spécialistes reconnus du droit pénal**, exposeront les raisons qui ont conduit aux divers changements, pointeront les différences avec le Code pénal de 1867 et mobiliseront la jurisprudence et la doctrine pertinentes en la matière.



Ces triptyques s'adressent aux étudiant.es, magistrat.es, avocat.es et professionnel.les du droit pénal, qui devront, dans un futur proche, **s'appropriier le nouveau Code pénal**. L'objectif est de fournir une **compréhension approfondie et critique des réformes introduites**, en vue de leur **application pratique**.

PROGRAMME

TRIPTYQUE N°1

Novembre – décembre 2024
UCLouvain Saint – Louis Bruxelles

INTRODUCTION ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DU NOUVEAU LIVRE I^{ER} DU CODE PÉNAL

26 novembre – 17h à 19h – session 1

Introduction et présentation du nouveau Code pénal

Christine Guillain, professeure et directrice du GREPEC, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

Laurent Kennes, avocat au barreau de Bruxelles, maître de conférence, et président du CRDP, ULB

Damien Scalia, professeur et membre du CRDP, ULB

5 décembre – 17h à 19h – session 2

Eléments matériel, moral et aggravants

Sophie Cuykens, avocate au barreau de Bruxelles et assistante, ULB

Laurent Kennes, avocat au barreau de Bruxelles, maître de conférence, et président du CRDP, ULB

12 décembre – 17h à 19h – session 3

Tentative, qualité des auteurs et participation criminelle

Louise Descamps, avocate au Barreau de Bruxelles et assistante, ULB

Damien Holzapfel, avocat au barreau de Bruxelles et assistant, ULB

Antoine Leroy, avocat au barreau de Bruxelles

LES PEINES PRINCIPALES ET ACCESSOIRES POUR LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES

13 mars – 17h à 19h – session 1

La nouvelle échelle de peines et ses modalités et les peines restrictives de liberté

Mona Giacometti, professeure, ULB, professeure invitée à l'UCLouvain et avocate au barreau de Bruxelles

Christine Guillain, professeure et directrice du GREPEC, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

Maxime Nardone, avocat au barreau de Bruxelles et assistant, ULB

20 mars – 17h à 19h – session 2

Les peines pour les personnes physiques

Harold Sax, avocat au barreau de Bruxelles et assistant, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

Léa Teper, chercheuse doctorante, UCLouvain

Amaury Verhoustraeten, substitut du procureur du Roi à Bruxelles et assistant, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

27 mars – 17h à 19h – session 3

Les peines pour les personnes morales

Sophie Cuykens, avocate au barreau de Bruxelles et assistante, ULB

Vanessa Franssen, professeure, co-directrice du Service de droit pénal, de procédure pénale et de droit pénal international, ULiège

Aurélië Verheyssonne, avocate au barreau de Bruxelles et assistante, ULB-UMONS

TRIPTYQUE N°3

Mai 2025
UCLouvain Saint – Louis Bruxelles

LES CONTOURS DE LA PEINE, LES DISPOSITIONS CIVILES, TRANSITOIRES ET LES EFFETS DES CONDAMNATIONS EUROPÉENNES

13 mai – 17h à 19h – session 1

La récidive, le concours d'infractions et les causes d'excuse

Stéphanie Daoust, substitut du procureur du Roi et assistante, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

Dimitri de Beco, avocat au barreau de Bruxelles

Christine Guillain, professeure et directrice du GREPEC, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

Anthony Rizzo, avocat au barreau de Bruxelles et maître de conférences, ULB

20 mai – 17h à 19h – session 2

La suspension du prononcé, le sursis à l'exécution des peines, le rapport d'information et l'avis de l'expert

Paul-Vlad Ciocotisan, avocat au barreau de Bruxelles et assistant, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

Nicolas Lecoq, avocat stagiaire au barreau de Bruxelles et assistant, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

Delphine Paci, avocate au barreau de Bruxelles et assistante, UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

27 mai – 17h à 19h – session 3

Dispositions civiles et transitoires, les effets des condamnations prononcées dans un autre Etat membre de l'UE et Conclusion

Ali Bounjoua, chercheur doctorant au Centre de droit européen et à l'Institut d'Études européennes, ULB

Benoit Thomas, avocat au barreau de Bruxelles et assistant, ULB-UMons

INFORMATIONS PRATIQUES

Détails pratiques

- ▶ Chaque conférence dure 2 heures :
17h à 19h – accueil à partir de 16h30
- ▶ **Le triptyque 1** se déroule à l' UCLouvain Saint – Louis Bruxelles
ou en distanciel
- Le triptyque 2** se déroule à l'ULB ou en distanciel
- Le triptyque 3** se déroule à l' UCLouvain Saint – Louis Bruxelles
ou en distanciel

▶ Prix

- Inscription à une session d'un triptyque :
95 euros HTVA.
- Inscription à un triptyque :
215 euros HTVA sans l'ouvrage
280 euros HTVA avec l'ouvrage
- Inscription au recycle complet des 3
triptyques: 495 euros HTVA.

L'ouvrage est inclus dans ce prix.



Formation permanente

Avocats.be : demande en cours

IFJ : demande en cours

Inscription

Inscription en ligne : www.anthemis.be,
rubrique « Formations »

Contact

Mme Carole Verdicq

Email : formations@anthemis.be

Tél. : 010/42 02 96

